

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 janvier 2025

Nombre de membres en exercice : 15 / Quorum : 8 / Nombre de présents : 12 / Votes par procuration : 1

Liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal au cours de la séance du jeudi 16 janvier 2025 :

Numéro	Objet de la délibération <i>et résumé du contenu</i>	Résultat du vote
D2025/001	<b>Budget du Service des Eaux 2024 : Décision Modificative n°1</b> <i>Prise en compte de la modification de l'article budgétaire de la ligne de crédit correspondant aux charges de personnel</i>	Approuvée unanimité
D2025/002	<b>Projet de rénovation de l'école du Val d'Ardèche</b> <i>Autorisation de signature du contrat de maîtrise d'œuvre avec le cabinet TAM-TAM Architecture Environnement, pour un montant de 59 350,00 €HT (enveloppe prévisionnelle des travaux : 575 000 €HT)</i>	Approuvée unanimité
D2025/003	<b>Réparation du collecteur d'eaux usées de la Chareyre</b> <i>Approbation du devis de l'entreprise VALETTE de PRADES pour la remise en état du collecteur d'eaux usées endommagé lors des intempéries d'octobre 2024, dans le lit du ruisseau le Merdaric à hauteur du hameau de la Chareyre.</i>	Approuvée unanimité
D2025/004	<b>Avis sur le projet de remise en état du site, renouvellement de l'autorisation d'exploitation et extension de la carrière Dodet</b> <i>Avis défavorable, considérant notamment les risques d'impacts négatifs sur l'environnement résidentiel liées à la hausse des capacités d'extraction envisagée (+117 %), à la sous-évaluation des risques de dégradation du patrimoine et des paysages, aux risques de pollution des eaux souterraines, à l'exploitation sans autorisation d'une parcelle dans le domaine privé communal et à l'incompatibilité du projet avec le plan local d'urbanisme intercommunal. Le conseil demeure favorable à la poursuite de l'activité de la carrière pour les volumes actuellement autorisés et dans le respect total des règles d'urbanisme.</i>	Approuvée 12 pour 1 contre
D2025/005	<b>Mise à jour du tableau des emplois communaux</b> <i>Au 01/01/2025, la commune dispose de 10 postes de fonctionnaires territoriaux (2 de catégorie B, 8 de catégorie C dont 1 placé en disponibilité) et de 3 emplois contractuels (CDD), représentant un total de 364,5 heures de travail hebdomadaire effectif.</i>	Approuvée unanimité